

La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Omnium canadien
Tiger Woods
démarré en lion
Page C1

Usine GM
Landry ira plaider la cause
de Boisbriand à Detroit
Page B3

SHERBROOKE / VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2001 / 92^e ANNÉE / NO 169

65¢ plus taxes

SAKU KOIVU SOUFFRE D'UN CANCER

«On avait tous la gorge nouée»

Stéphane Robidas et les joueurs du Canadien encaissent un choc

Louis-Éric Allard
lallard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Véritable commotion, hier, chez les partisans du Canadien de Montréal, qui ont appris une bien triste nouvelle.

Saku Koivu, le capitaine et le meilleur joueur du Tricolore, combat un cancer, qui serait passablement étendu dans la région de l'abdomen, a-t-on pu apprendre des médecins du Canadien lors d'une conférence de presse sous le coup de 12h45, hier.

Le service médical a refusé de se prononcer quant aux chances du petit joueur de centre finlandais de remporter la plus importante bataille de sa carrière.

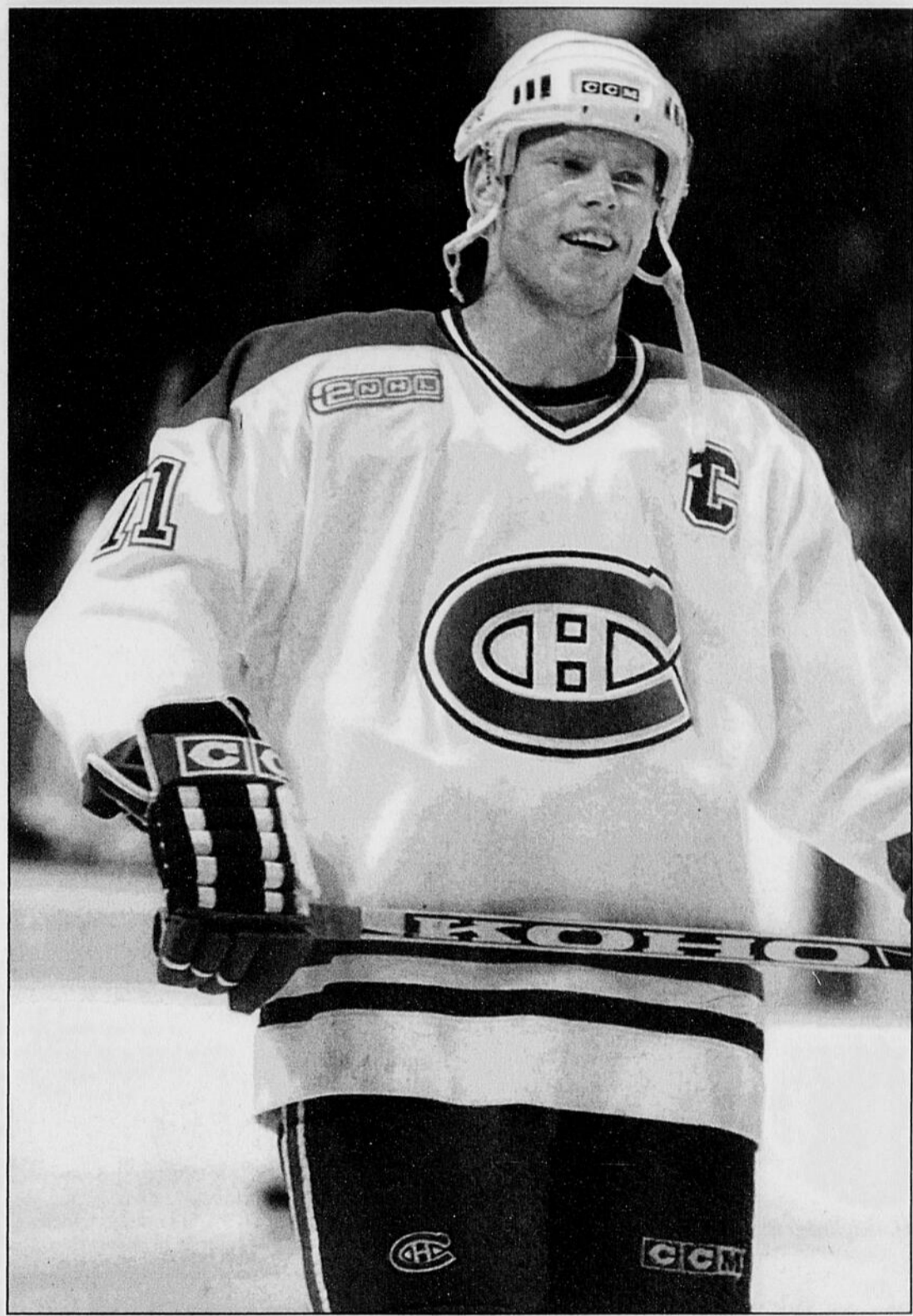
«Saku nous a évidemment posé la question et je vous répéterai ce qu'on lui a dit. On ne le sait pas», affirme le docteur Vincent Lacroix, adjoint de David Mulder, médecin-chef de la formation montréalaise.

L'analyse des cellules cancéreuses malignes déterminera leur provenance ainsi que le traitement à préconiser, bien que le traitement approprié dans la majorité de cas semblables se veut la chimiothérapie.

Un choc

La nouvelle a causé tout un émoi. Les joueurs du Canadien ont appris le mal qui afflige leur coéquipier lors d'une rencontre avec les médecins de l'équipe qui a précédé la conférence de presse.

«C'est un choc lorsque tu apprends une telle nouvelle qui touche quelqu'un d'aussi proche. Saku, c'est un coéquipier, un membre de la grande famille que l'on forme chez le Canadien. Nous sommes des athlètes, donc des personnes en san-



Le Canadien de Montréal a causé toute une commotion, hier, en annonçant que des cellules cancéreuses malignes avaient été découvertes dans l'abdomen de son capitaine Saku Koivu. L'athlète de 26 ans a ressenti les premiers symptômes de la maladie à bord de l'avion qui l'a amené à Montréal la semaine dernière. En proie à de violentes douleurs abdominales, il a beaucoup vomi avant d'être hospitalisé.

té. Mais une telle nouvelle nous rappelle que personne n'est à l'abri de la maladie», indique le défenseur Stéphane Robidas, qu'on a joint chez lui, à Blainville, en début de soirée.

L'athlète originaire de Rock Forest ne savait pas trop à quoi s'attendre lorsqu'il a été convié à cette rencontre.

«On savait que Saku avait éprouvé des problèmes de santé au cours des derniers jours, mais on n'en savait pas plus que les journalistes. On ne pensait pas à quelque chose d'aussi grave, mais, en même temps, on se disait que la direction ne nous avait pas conviés pour rien. Tout le monde était songeur avant la réunion et on avait tous la gorge nouée par l'émotion. Tout ce qu'on peut faire maintenant, c'est de prier pour Saku et d'espérer que les choses vont aller pour le mieux»,

mentionne Robidas.

Le Sherbrookois Yanic Perreault, nouveau venu chez le Canadien, n'a pas pu être joint, hier.

Juha-Pekka Ketola n'en revenait pas lorsqu'il a appris que son compatriote Koivu souffrait d'un cancer.

L'ailier droit des Castors de Sherbrooke était assommé et ce pour plusieurs raisons. D'abord, Koivu est son idole et il connaît bien le jeune frère de Saku, Mikko.

«Mikko est un bon ami à moi. C'était mon co-chambreur avec l'équipe nationale de Finlande.

Voir SAKU KOIVU en page A2

AUTRES DÉTAILS ET RÉACTIONS EN C1 ET C3

Un chevreuil atterrit dans son pare-brise

Accident mortel inusité à Dudswell

Josianne Lussier
DUDSWELL

Un chevreuil comme les automobilistes en voient tant dans les champs et boisés le long de la route 112, à la hauteur de Dudswell, a causé un accident mortel aussi bête qu'inusité, hier après-midi vers 14h30.

Une voiture qui se dirigeait vers Weedon a heurté l'animal qui tentait de traverser la chaussée. Au moment de l'impact, le chevreuil a été soulevé et projeté dans le pare-brise d'une voiture qui venait en sens inverse en direction de Sherbrooke.

L'impact a été fatal pour Diane Gosselin, âgée de 52 ans, de Bishopton. La dame a littéralement reçu la bête en pleine figure. Les premiers répondants arrivés sur place quelques minutes après l'accident ont vite constaté que la victime avait subi de graves blessures à la tête.

Le véhicule de la victime, qui avait de toute évidence rendez-vous avec la fatalité, a poursuivi sa route et s'est arrêté sur le parterre du 9, rue Grenier, à quelque 100 mètres plus loin.

Le conducteur de la première voiture à avoir heurté l'animal n'a subi aucune blessure et les dommages à son véhicule sont considérés comme mineurs.

La circulation sur la route 112 a été perturbée pendant quelques heures. Les policiers et les enquêteurs ont passé quelques heures sur le terrain à tenter de reconstituer la scène.

La tragédie a une fois de plus secoué les citoyens du secteur qui commencent à prendre l'habitude de ce genre d'incidents impliquant des chevreuils.



La victime, Diane Gosselin, âgée de 52 ans, a littéralement reçu un chevreuil en pleine figure. Sa voiture s'est immobilisée sur le parterre d'une résidence, à une centaine de mètres de l'impact.

Double tuile chez Air Transat

Mis à l'amende hier pour 250 000 \$ par le ministère fédéral des Transports en raison de l'entretien inadéquat de son Airbus impliqué dans un atterrissage d'urgence aux Açores, la compagnie Air Transat a aussi appris qu'elle fait l'objet d'une action en recours collectif au montant de 30 millions \$ par des passagers impliqués dans la mésaventure du 24 août dernier. LES DÉTAILS EN A8.



«Le maire Perrault a transformé la Cité des rivières en outil politique»

Cardin se porte à la défense de Claude Boucher

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Jean Perrault a passé la barre de la Cité des rivières à Jacques O'Bready lorsqu'il a senti que l'eau commençait à monter dans la cale de son projet de 77 millions \$. C'est ce qu'affirme le député fédéral de Sherbrooke, Serge Cardin, qui y voit une stratégie purement électorale.

Selon M. Cardin, le maire de Sherbrooke est le premier responsable de la politisation de la Cité des rivières laquelle son successeur s'est élevé cette semaine. Il est d'avis que plutôt que d'accuser Claude Boucher de vouloir saboter leur projet, les promoteurs devraient le remercier d'avoir réussi à le garder sur les rails.

«N'eût été de M. Boucher, Jacques O'Bready et Jean Perrault l'auraient déjà eu leur réponse. Ça aurait été non. L'information circule depuis des mois à Ottawa et Québec depuis. Dès



Serge Cardin

que le projet a été enlevé à campagne municipale de 1998. Le CHARMES et a mieux était de prendre ses distances», a été confié à un autre organisme para-municipal, suppose M. Cardin.

«Pensez-vous que M. Perrault aurait pris la même décision si une cérémonie d'inauguration de travaux avait été dans l'air à quelques mois des élections? Les citoyens ne sont pas dupes. Ils jugeront qui a posé les gestes les plus politisés dans le dossier Cité des rivières», ajoute-t-il.

Serge Cardin émet des doutes quant aux motifs officiels invoqués par le maire de Sherbrooke au moment de s'éclipser de la présidence du conseil d'administration.

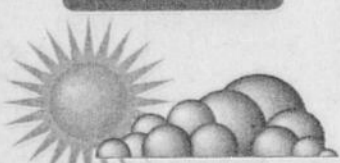
«M. Perrault disait que la réorganisation municipale serait accaparante. Il me semble avoir passé moins de temps que lui dans les clubs de golf au cours des derniers mois. Me O'Bready, qui préside en même temps le comité de transition de la nouvelle Ville de Trois-Rivières, doit sûrement, lui

Voir CARDIN en page A2

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272

Météo



ENSOLEILLÉ
Maximum 27 Minimum 16

Index

Ann. classées.....C6	Loterie.....A5
Arts.....D1	Messier.....C8
Bandes dessinées..C7	Météo.....C7
Chez nous.....B1	Opinions.....A6
Décès.....D5	Sports.....C1
Économie.....B3	
Horoscope.....C7	

À LIRE DEMAIN



Mara Tremblay flotte après avoir apprivoisé le bonheur

Le défenseur ad hoc de Renald Côté obtient un court ajournement

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

L'enquête sur remise en liberté provisoire de Renald Côté, inculpé de 15 chefs relatifs à des abus sexuels envers sa fille et d'un autre chef envers une autre femme, a été reportée d'hier à aujourd'hui en Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le défenseur ad hoc Jacques Blanchette a demandé cet ajournement pour faire rapport au juge-coordonnateur Michel Beauchemin de l'état de cette cause à la suite de son intervention en Cour supérieure parce que l'inculpé ne pouvait se trouver d'avocat puisqu'il n'a pas les moyens de le payer et n'est pas admissible à l'aide juridique.

Le procureur chef adjoint Michel Ayotte pour les Cantons-de-l'Est était prêt à procéder à cette enquête concernant Côté écroqué depuis le 28 juin.

Le juge Gérald Desmarais a remis cette cause à aujourd'hui sans audition de témoins en prévision de la poursuite des procédures et de la fixation d'une date pour commencer.

On se rappellera que le juge Paul-Marcel Bellavance de la Cour supérieure avait ordonné au gouvernement du Québec de fournir à l'inculpé un avocat rémunéré par l'État et retourné le dos-

sier en Cour du Québec.

Le Procureur général a décidé depuis de demander la permission à la Cour suprême de se pourvoir à l'encontre de cette ordonnance et le ministre de la Justice acquittera les honoraires d'un défenseur selon le tarif de l'Aide juridique pour la suite des procédures en première instance jusqu'à la décision de la Cour suprême.

Le juge Bellavance avait noté que son ordonnance s'appliquait jusqu'à la fin du procès.

À la reprise hier, la poursuite a demandé à l'inculpé s'il avait un avocat et Me Blanchette s'est objecté à ce qu'il interroge Côté.

La défense entend faire rapport au juge Beauchemin de l'accomplissement de «son mandat» pour tenter de dénouer l'impasse attribuable au fait que la Couronne voulait procéder et que l'inculpé n'avait pas d'avocat.

Interrogé après l'audience, Me Ayotte a rappelé qu'on était toujours prêt à procéder à la première date disponible.

Me Blanchette a dit pour sa part qu'il voulait que cette cause procède mais qu'on tournait en rond parce l'inculpé est détenu depuis le 28 juin et est incapable de se trouver un avocat compte tenu des difficultés faites par la poursuite qui n'entend pas payer un avocat jusqu'à la fin des procédures.

SAKU KOIVU

Suite de la page A1

SAKU KOIVU A1

Je sais à quel point il est proche de son frère. J'imagine à quel point il doit être triste en ce moment», confie Ketola.

Si cette nouvelle a eu l'effet d'une bombe au Québec, hier, elle a aussi eu le même impact en Finlande.

«C'est un gros choc pour tout le monde en Finlande. Saku est un héros là-bas, pas seulement au niveau du hockey, mais aussi en raison de sa personnalité. Il est un bon exemple pour la communauté. C'est une personne attachante que les gens adorent. Tout le monde l'aime», raconte Ketola.

Les amateurs de hockey de la ré-

gion étaient chagrinés. C'est compréhensible, Koivu est l'un des favoris des partisans du Canadien.

«C'est triste. On parle ici d'un gars de 26 ans qui est dans la fleur de l'âge et qui a ou qui avait un bel avenir devant lui», lance Serge Longpré, d'Ascot.

Pour Denis Masson, de Sherbrooke, c'est une très mauvaise nouvelle pour les Glorieux. «Le Canadien avait déjà de la misère et on perd notre meilleur joueur. Ça prouve qu'on ne sait jamais ce qui nous attend et qu'on doit profiter de la vie et prendre les jours un à la fois.»

CARDIN

Suite de la page A1

aussi, avoir un horaire chargé...», commente-t-il avec cynisme.

Sans aller jusqu'à prétendre que la sortie de Jacques O'Bready qui visait Claude Boucher était une démarche téléguidée par l'entourage du maire Perrault, le député Cardin a soutenu qu'elle n'était sûrement pas l'effet du hasard.

«Il ne faut pas se le cacher, Me O'Bready fait partie de l'équipe de M. Perrault».

Serge Cardin juge d'autre part normal que les gouvernements provincial et fédéral examinent à fond les deman-

des de financement adressées pour bénéficier du programme des infrastructures.

«Il est relativement simple pour le gouvernement fédéral, qui utilise ses énormes surplus budgétaires, de financer sa part. Mais les provinces, qui sont moins riches et qui doivent puiser les fonds dans leurs programmes réguliers, doivent faire de la gymnastique pour répondre favorablement à un maximum de demandes. Les contribuables ne s'offusqueront sûrement que les critères ne soient pas trop élastiques», défend-il.

Les rejets de la station d'épuration sont conformes

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Il n'y a «aucun problème de conformité» avec les rejets, dans la rivière Saint-François, des effluents de la station d'épuration de la Régie d'assainissement des eaux de la région sherbrookoise.

C'est du moins l'assurance donnée par le ministère de l'Environnement, relativement à une situation fort intrigante pour plus d'un.

«Ces rejets sont totalement conformes», a fait savoir la porte-parole pour la direction régionale de l'Estrie d'Environnement-Québec, Hélène Beauchesne.

Ses propos font suite aux inquiétudes présentées à La Tribune, en début de semaine, par un citoyen de Granby, Serge Brunelle, qui se posait de sérieuses questions devant la présence des ces rejets. L'eau déversée dans la rivière Saint-François par la station d'épuration y est verdâtre, nauséabonde et contient des petites particules formant une écume blanche. Le pêcheur s'est dit dégoûté par de tels rejets.

À la station même, lorsque joint par le journal, le directeur technique, Jean-François Audet, avait soutenu que le traitement des eaux usées et les rejets qui retournent à la rivière sont conformes aux normes fixées par le ministère de l'Environnement du Québec.

Et Mme Beauchesne a réitéré que c'était le cas.

Une Thetfordoise portée disparue retrouvée sans vie

La SQ a déjà écarté l'hypothèse d'une mort violente

Nelson Fecteau
THETFORD MINE

Portée disparue depuis 15 heures mercredi après-midi, Mme Aline Vachon-Allaire, 53 ans, de Thetford Mines, a finalement été retrouvée sans vie hier après-midi dans le secteur du petit lac Saint-François.

La macabre découverte a été effectuée dans le rang 10 de la municipalité de Coleraine. Le corps gisait sur les bords de la rivière Ashberhan à un kilomètre du point de départ de la dame.

Cette dernière avait la cheville gauche fracturée.

Une autopsie sera pratiquée sur le corps de la victime ce matin pour déterminer les causes exactes du décès. À la Sûreté du Québec où toute découverte semblable est d'abord traitée comme une

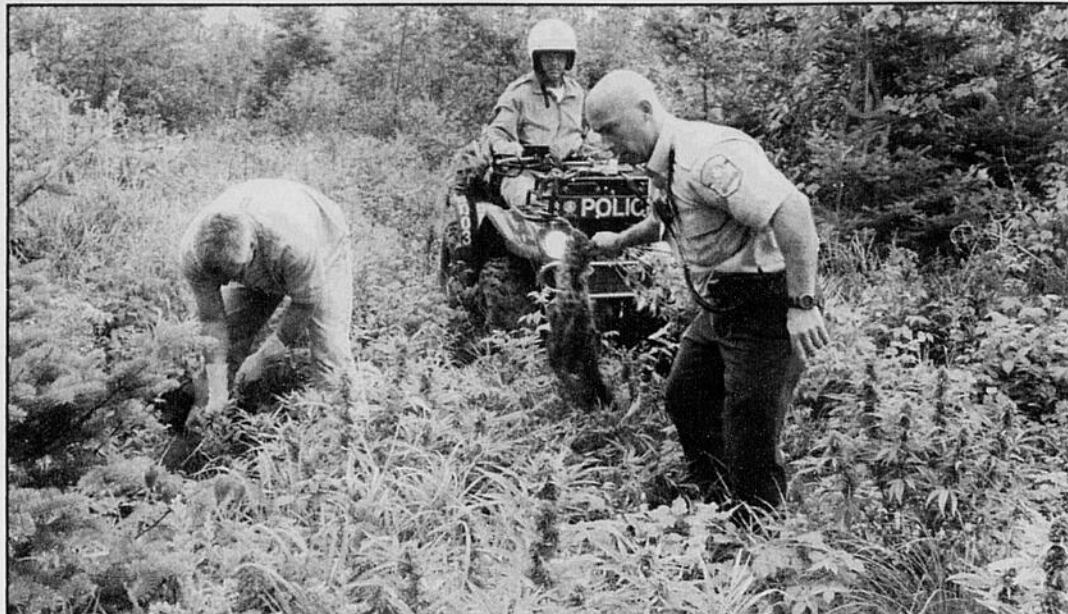


Photo La Tribune, Jean-Charles Poulin

Dans le rang 10 de Coleraine, les policiers de la SQ ont fait deux découvertes. L'une macabre d'un côté du chemin, soit le corps sans vie de Mme Aline Vachon-Allaire, qui était portée disparue. De l'autre côté, une découverte qui n'est pas rare par les temps qui courent, soit une plantation de marijuana. Les policiers s'affairaient à enlever les plants.

mort suspecte, on a d'ores et déjà écarté l'hypothèse d'une mort violente. Par ailleurs, compte tenu du fait que la température a été relativement froide dans la nuit de mercredi à hier et que la dame n'était que légèrement vêtue, la possibilité d'une mort par hypothermie est toujours plausible. L'autopsie viendra répondre aux questions des enquêteurs de la SQ dans ce dossier.

Plantation de marijuana

Par ailleurs, coïncidence ou pas, les membres de l'unité d'urgence de la SQ ont été appelés sur ces mêmes lieux à la suite de la découverte d'une

plantation de marijuana située juste de l'autre côté du chemin où a été effectuée la découverte du corps de la victime. Les deux incidents ne seraient nullement reliés si ce n'est le fait que l'hélicoptère dépêché sur les lieux de la disparition de Mme Vachon aurait permis de survoler la plantation.

On y aurait dénombré un minimum de 150 plants. Hier en début de soirée, les policiers de la SQ procédaient toujours à la récolte des plants en question et il a été impossible de savoir si des arrestations avaient eu lieu ou étaient imminentes dans ce dossier.

LE TRENXET ET UN®

Le col roulé
logographique 49.95

Modernité du tricot de nylon à motif répétitif en noir et blanc ou caramel et bordeaux. Col roulé et manches unies. Une exclusivité du 31. P.m.g.tg. Rég. 78.00* Pantalon nylon stretch 125.00

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC | MONTRÉAL 677 RUE STE-CATHERINE O. PROMENADES ST-BURNI | SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

«Je ne bloque pas le dossier»

Le secrétaire d'État Claude Boucher déplore les insinuations du président de la Cité des rivières

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le secrétaire d'État aux infrastructures, Claude Boucher, trouve ridicule que le président de la Cité des rivières, Jacques O'Bready, insinue publiquement que le projet est délibérément bloqué pour faire mal paraître le maire de Sherbrooke, Jean Perrault. La Cité des rivières figurerait parmi un nombre très limité de projets qui seront étudiés en priorité par un influent comité provincial.

M. Boucher, qui est secrétaire d'État aux infrastructures, répète cependant qu'il est hors de question pour son gouvernement d'accorder un traitement particulier au projet.

Sans doute pour apaiser un tourbillon politique qu'il a lui-même créé au cours des derniers jours en se déclarant ouvertement «adversaire politique» de Jean Perrault, M. Boucher s'est exprimé hier uniquement par voie de com-

muniqué et a décliné toutes les demandes d'entrevue.

«Je ne bloque pas le dossier, loin de là, et même je suis en mesure de confirmer que le gouvernement du Québec l'a reconnu prioritaire, et cela bien avant d'autres projets tout aussi valables, pour complément d'analyse dans le programme des Travaux d'infrastructures Canada-Québec dont j'ai la responsabilité», lit-on dans le message acheminé par son personnel politique.

Pas question d'accélérer le processus

Selon les informations complémentaires obtenues au bureau de M. Boucher, le dossier de la Cité des rivières en serait à l'étape de l'examen par le Comité ministériel de développement économique régional (CMDER), présidé par la ministre des Finances et vice-première ministre, Pauline Marois.

«Cependant, il est hors de question d'accélérer le processus normal d'analyse de ce dossier, malgré la pression exercée par M. O'Bready, pour en for-



Claude Boucher

cer l'adoption avant le 4 novembre», précise le communiqué de M. Boucher.

Le personnel du député de Johnson

rappelle son implication dans les dossiers de financement du stade d'athlétisme de l'Université de Sherbrooke, du Challenge automobile sur glace ou de la Traversée internationale du lac Memphrémagog, qui ont été menés à terme par son gouvernement, bien qu'ils s'agissent d'investissements dans des comtés représentés par des députés libéraux.

Pressions politiques

Deux des attachés politiques de M. Boucher, François Landry et Annie-Andrée Emond, ont assisté à la rencontre du 15 août, au cours de laquelle Claude Boucher aurait déclaré «qu'il n'aurait pas beaucoup de velléité de sa part pour bien faire paraître M. Perrault d'ici l'élection», selon ce qu'a rapporté publiquement le président de la Cité des rivières.

«Le nom de M. Perrault a été évoqué mais je n'ai pas souvenance des paroles exactes prononcées par M. Boucher. Je suis cependant catégorique sur

une chose : le sens de son intervention était de dire que le gouvernement provincial ne céderait pas à des pressions de nature politique avant l'élection», a témoigné hier Mme Emond.

Perrault reste effacé

Le maire Perrault a refusé hier de commenter cette polémique.

«Je trouve cela déplorable et je n'entrerai pas dans ce débat. Pour moi le projet de la Cité des rivières demeure intéressant, emballant et nous continuons notre travail».

Le maire de Sherbrooke estime que la Cité des rivières n'est pas le seul projet à devoir être analysé dans un contexte politique tumultueux.

«Avec les fusions en cours dans toutes les grandes villes du Québec, c'est près de 85% de la population québécoise qui est appelée à participer à une élection municipale au mois de novembre. Je n'ose pas croire que ces élections vont paralyser l'analyse de tous les projets de développement au Québec», indique le maire Perrault.

Concours envisagé afin de se rappeler Besré

François Gougeon
SHERBROOKE

La population de Sherbrooke devrait éventuellement être mise dans le coup quant au lieu à déterminer pour honorer la mémoire du comédien Jean Besré, mort dans un accident d'auto il y a six mois.

«On songe à ouvrir un concours parmi la population. On a bien l'intention de faire cheminer ce dossier avec les citoyens», a confié hier le conseiller responsable du Comité de toponymie à la Ville de Sherbrooke, Jean-François Rouleau.

On se rappellera qu'à la suite du décès de l'homme public originaire de Sherbrooke, le 14 mars dernier, un courant de sympathie s'était manifesté. Il était question d'identifier un lieu de Sherbrooke pour honorer la mémoire de Jean Besré, natif du quartier Ouest.

«J'ai dû recevoir une bonne vingtaine d'envois de suggestions de toutes sortes, comme des lettres et des courriels... Ça allait d'un simple banc d'un parc pour rappeler la nature d'homme de réflexion de M. Besré, à une rue, un édifice, un parc», a noté M. Rouleau.

Cependant, avant d'aller plus loin dans la démarche, le conseiller municipal veut s'assurer que la famille du disparu soit favorable.

«Il y a environ deux semaines, j'ai rencontré le frère de M. Besré. Il se montrait bien ouvert à l'idée mais il doit d'abord vérifier avec les autres membres de la famille. On a convenu de se rencontrer à nouveau au début d'octobre. Et si on va de l'avant, on a bien l'intention de mettre la population dans le coup», a aussi fait valoir le conseiller Rouleau.



Pour les employés de CHARMES, qui effectuent ce genre d'opération depuis quelques années, la pêche a malheureusement encore été bonne cette été du côté de la rivière Saint-François. Pneus, paniers d'épicerie, enjoliveurs de roues, carcasses de vélos et autres sont retirés annuellement des rivières Magog et Saint-François.

Des objets hétéroclites récupérés dans les rivières

François Gougeon
SHERBROOKE

Encore une fois, les opérations de nettoyage des berges et des rivières Magog et Saint-François au cours de l'été ont permis une belle récolte de la part des intervenants de la Corporation de gestion CHARMES.

Belle parce qu'on y a retiré une foule d'objets qui devraient normalement aboutir au dépotoir et dont l'élimination permet aux deux cours d'eau de respirer un peu mieux.

Mais pour Paul Beaudoin, le direc-

teur général de CHARMES, c'est quand même triste de voir que des gens soient si peu soucieux et respectueux de l'environnement. «Je ne dis pas que ça ne s'est pas amélioré mais c'est évident qu'il reste encore beaucoup de sensibilisation à faire auprès de la population», dit-il.

Les objets découverts

Dans un premier temps, au sujet de la rivière Magog, c'est un «gardien de rivière» attitré par CHARMES qui fait un ménage quotidien, soit en chaloupe ou à pied; dans le dernier cas il

longe alors les berges. Ce gardien récupère papiers, bouteilles vides et autres articles polluants. Parfois, souvent après un orage, ce sont des branches mortes et des arbres transportés par le courant... Quand ce n'est pas un quai au complet.

Au sujet de la rivière Saint-François, dans la distance entre Lennoxville et Bromptonville, des gens de CHARMES procèdent tôt au printemps à un inventaire. Puis à quelques reprises dans l'été, ils partent en expédition pour récolter des objets bien souvent très hétéroclites: on a même déjà récupéré une vieille carcasse de motocyclette ou encore un divan.

Cette année, émet Paul Beaudoin, on a récupéré une centaine de pneus, quelques vieilles bicyclettes, des paniers d'épicerie, des enjoliveurs de roues. Bref, des articles de métal de toute nature. Et des bouteilles, du verre et du plastique à profusion.

«Notre inventaire du printemps permet de mieux évaluer la nature des travaux. Ça nous permet même de faire des découvertes. Par exemple, à cause de l'érosion provoquée par la crue du printemps, on a retrouvé bien enfouies une vieille laveuse et une vieille sècheuse», a aussi signalé M. Beaudoin.

Les citoyens ont bien des inquiétudes

Le maire Perrault rencontre des gens perplexes concernant la Cité des rivières

François Gougeon
BROMPTONVILLE

Le projet de la Cité des rivières ne soulève pas des inquiétudes qu'à Sherbrooke: la séance de consultation tenue hier soir à Bromptonville a donné lieu à diverses interrogations sur le sujet.

Si à peine 20 personnes étaient réunies pour cette troisième rencontre animée par Bernard Chaput et visant à permettre aux citoyens d'exprimer au maire Jean Perrault leurs commentaires quant au développement de la nouvelle Ville de Sherbrooke, sept d'entre elles ont fait référence au dossier de la Cité des rivières.

Des inconnues

Les cinq premiers n'ont pas caché leurs appréhensions, disant craindre par exemple les coûts. Dans les deux autres interventions, une citoyenne s'est demandé si le projet ne risquait pas de tomber advenant l'élection d'un autre maire que Jean Perrault. Enfin, le commissaire d'écoles Michel Landry s'y est dit très favorable, espérant que ce ne sera «pas juste le projet d'un maire mais de la région».

Présent dans l'assistance comme quelques-uns

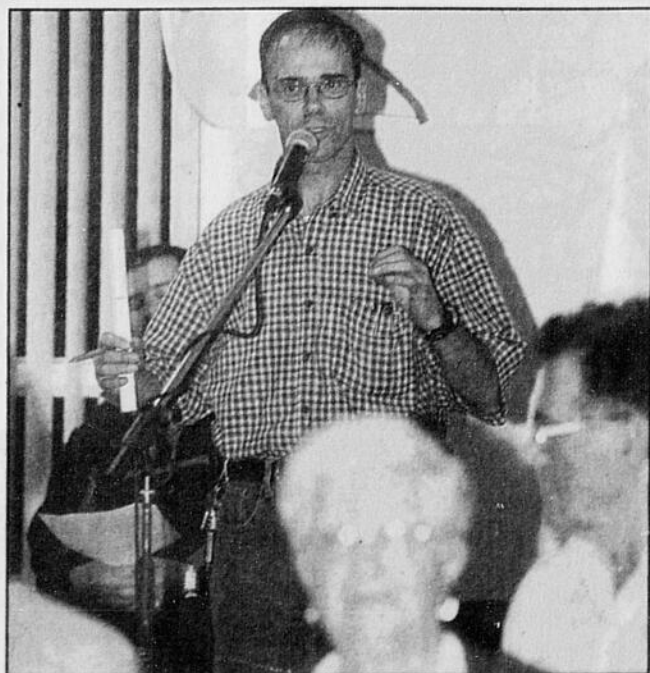
de ses conseillers, le maire de Bromptonville, Clément Nault, n'a peut-être pas parlé de la Cité des rivières mais s'est demandé ce qu'il arrivera du projet d'aménagement des berges de la rivière Saint-François dans son arrondissement, avec la mise en place de la nouvelle Ville de Sherbrooke.

Du reste, malgré la faible assistance, les questions ont été nombreuses et variées. Comme à savoir si le transport en commun pourra être disponible, ce qu'il arrivera de la surtaxe (pour les non-résidents) en matière d'utilisation d'équipements de sports et de loisirs, si Hydro-Sherbrooke pourra «nationaliser» le territoire de Bromptonville desservi actuellement par Hydro-Québec, si des noms de rues disparaîtront car il y a plusieurs dédoublements, si la nouvelle Ville de Sherbrooke ne risque pas d'entraîner une plus grosse bureaucratie, etc.

Il y a eu aussi des observations en matière de développement industriel, et Michel Landry qui est intervenu à quelques reprises a signalé qu'en raison du succès remporté par Bromptonville, il serait dommage d'éteindre ce dynamisme sous prétexte de concentrer les activités en un parc industriel.

Et les pompiers?

Le dossier des pompiers volontaires a également eu des échos, alors qu'un de ses membres,



Imacom, Claude Poulin

Pompier volontaire à Bromptonville, Marcel Allaire était du nombre des intervenants à la séance de consultation tenue hier soir pour permettre au maire Jean Perrault d'entendre les gens au sujet de la nouvelle Ville de Sherbrooke.

Marcel Allaire, qui est intervenu aussi à différentes occasions, a rappelé la particularité du service sur plusieurs points: ramonage des cheminées, achat d'équipement grâce à des contributions populaires et ainsi de suite. «Est-ce que dans la nouvelle ville on va servir de porte-poussière... En tout cas, il y a beaucoup de démotivation car on sait pas où on s'en va», a lancé M. Allaire.

À l'issue de la rencontre d'un peu plus d'une heure, le maire Jean Perrault a dit avoir pris bonne note des interrogations et inquiétudes des gens. Il a donné l'assurance qu'au cours des prochaines semaines, il y donnera réponse.

Cependant, il a élaboré davantage et s'est voulu très clair sur un sujet: la bureaucratie. «Je vous assure que je vais me faire un fier défenseur pour atteindre les objectifs d'économie. On devra être plus souple, plus efficace... Il n'est pas question d'augmenter la structure et tout va être fait pour éviter les dédoublements», a lancé M. Perrault avec insistance.

Débrayage surprise des fonctionnaires fédéraux

SHERBROOKE

Plusieurs personnes, en passant par le centre-ville de Sherbrooke, ce matin, se croiront subitement un mercredi en voyant des piqueteurs devant les édifices du gouvernement fédéral. Or, aujourd'hui est bien un vendredi.

La confusion peut venir du fait que les membres de l'Alliance de la fonction publique, dans le cadre des moyens de pression en vue d'une nouvelle convention collective, ont toujours débrayé un mercredi, jusqu'à maintenant. Or, cette série de trois mercredis d'affilée étant terminée, ils ont décidé d'y aller plutôt avec l'élément surprise.

«Contrairement aux trois derniers mercredis de débrayage du mois d'août qui ont été annoncés à l'avance, la journée de grève de demain (aujourd'hui) se fera sans préavis. Et il en sera de même pour les autres jours à venir», a expliqué leur porte-parole, Fernand d'Ascanio.

Il a ajouté que «la stratégie des grèves sporadiques semble avoir plus d'effet qu'une grève générale même si les négociations sont de nouveau rompues entre l'Alliance et le Conseil du trésor qui refuse de reconsidérer ses offres dites finales».

Selon M. d'Ascanio, des lignes de piquetage se dresseront encore devant les locaux du gouvernement partout en Estrie. À Cowansville, une escouade spéciale de trente personnes qui travaillent au pénitencier devrait bloquer l'accès aux employés désignés et au public devant le bureau des Ressources humaines, dès 7h30. À Sherbrooke, c'est au centre-ville que les effets se feront surtout sentir.

La Lotopompier est lancée



Éric Richer, pompier et représentant de l'Estrie à la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés, Linda Cormier, infirmière-chef à l'Unité des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, et Simon Gilbert, président du Comité social des pompiers et pompières de Sherbrooke, ont participé au lancement de la Lotopompier 2001, hier.

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Après quelques années d'absence lors des campagnes de Lotopompier mais sans avoir jamais délaissé la cause des grands brûlés, le Service de protection contre les incendies de Sherbrooke (S.P.I.S.) effectue un retour en force et s'impliquera à fond dans la Lotopompier 2001.

«Une entente entre le S.P.I.S. et la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés a été conclue pour redémarrer la Lotopompier. Nous souhaitons que cette collaboration se poursuive au cours des prochaines années» a mentionné Éric Richer, pompier

sherbrookois et représentant de l'Estrie au sein de la Fondation.

L'entente signée entre le S.P.I.S. et la Fondation stipule que 17 pour cent des fonds régionaux demeureront au service des régions qui disposent d'un centre de traitement des brûlés comme c'est le cas à Sherbrooke.

Il y avait beaucoup de personnes présentes à la caserne de la rue Terrill, qui s'étale sur le plateau Sylvie-Daigle, dans l'Est de Sherbrooke.

Le directeur Michel Richer, du S.P.I.S., les a accueillies en leur rappelant l'histoire de l'Unité des grands brûlés, à Sherbrooke, depuis la fin des années 1980 jusqu'à aujourd'hui.

Durant toutes ces années, diverses activités de financement ont assuré la

pérennité de l'Unité des grands brûlés, d'abord aménagée à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul puis, lors de la fermeture de l'hôpital, déménagée à l'Hôtel-Dieu.

«Mercredi soir je pensais à la conférence de presse d'aujourd'hui et je me disais que la pièce de 2 \$ avec l'ours polaire seul sur une banquise symbolise bien l'état d'un patient traité pour des brûlures. L'ours polaire symbolise également la force et cette force, c'est celle de tous les pompiers et de tous les bénévoles à travers le Québec qui participent à la Lotopompier» a raconté M. Richer.

La campagne 2001 a été lancée dans la région de Québec le week-end dernier, elle l'était dans la région de Sherbrooke hier et sera dans la région de Montréal, le 12 septembre, a indiqué M. Denis Deschamps, de la Fondation.

On espère amasser un million de dollars, donc de vendre 500 000 grattes à raison de 2 \$ l'unité, entre le 1er septembre et le 21 octobre.

Une porte-parole convaincante

Sévèrement brûlée à l'âge de trois ans à cause d'un briquet oublié par une invitée, la veille et manipulé par ses jeunes frères, Manon Aubin raconte ce qu'elle a vécu, parle prévention notamment sur les articles de fumeur et plaide pour le travail d'excellence accompli dans les centres de grands brûlés.

Elle est la porte-parole de la Fondation pour la Lotopompier 2001.

Petit brûlé à l'âge de 14 ans, le comédien-chanteur Robert Marien maintient des liens étroits avec la Fondation depuis une dizaine d'années parce qu'il croit à cette équipe de Lotopompier qu'il a vu jouer au cours de la dernière décennie. «Nous n'avons jamais assez de joueurs et c'est avec un immense plaisir de voir que Sherbrooke fait désormais partie de cette équipe.»

Animatrice et chroniqueuse, Josée Lavigne a elle aussi gagné l'équipe. «Je suis fière du retour des pompiers de Sherbrooke et que ce retour coïncide avec mon arrivée. Beaucoup de raisons motivent mon implication, ne serait-ce que je suis mère de deux filles en bas âge et je suis sensibilisée à la vulnérabilité des enfants lors d'incendie. Il faut parler prévention, des risques à éliminer et si le malheur arrive, il faut savoir compter sur de bons spécialistes, bien équipés.»

À Sherbrooke

Linda Cormier, infirmière-chef à l'Unité des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, a indiqué qu'à Sherbrooke même, on traitait des brûlés qui étaient sur moins de 30 pour cent de la superficie de leur corps.

«Au cours des deux dernières années, nous avons enregistré en moyenne 200 jours-hospitalisation. Avec deux lits, cela représente environ 10 à 15 patients, soit une huitaine par année. Les séjours vont de plusieurs semaines à plusieurs mois. Nous avons même gardé avec nous un patient durant une année. On comprend l'importance, quand cela est possible, d'éviter l'éloignement.»

Pour démontrer l'importance des sous, Mme Cormier a précisé que seulement pour cette année, le centre aurait besoin de 50 000 \$ pour des matelas curatifs, un moniteur cardiaque, des instruments, des civières...

Comme pour lancer d'aplomb la campagne à Sherbrooke et en Estrie, le directeur Jacques Grégoire, du Service de protection des incendies de Sherbrooke, a remis un chèque de 1500 \$ à M. Deschamps de la Fondation.

Somme recueillie lors d'un tournoi de balle.

Centre sportif de l'Université de Sherbrooke
programmation
automne 2001

821.7585

INSCRIPTIONS AU PAVILLON UNIVESTRIE OU PAR TÉLÉPHONE
À COMPTER DU 20 AOÛT EN SEMAINE DE 9 H À 20 H.

Pour renseignements, consultez votre guide l'Activité
ou téléphonez au 821.7575

www.usherb.ca/csportif/sportif



Virée de filles

Dès lundi

Assistez au plus gros souper de filles et **gagnez une Virée de filles à Paris** avec trois de vos amies

en laissant vos coordonnées ainsi que celles de 3 amies au 566 CITE ou au 1 800 567 2775. Écoutez Ma Radio au Boulot de 9h à midi et de 13h à 17h du lundi au vendredi, si vous entendez votre nom ou celui d'une de vos amies, vous aurez 5 minutes pour nous rappeler et ainsi assister au plus gros souper de filles jamais tenu et devenir finaliste pour le voyage à Paris.

Ma Radio au Boulot
9h à midi et 13h à 17h



C'est facile...

Écoutez le 102,7 CITÉ RockDétente

MA RADIO AU BOULOT

CITE
RockDétente

102.7 FM
rockdetente.com

En tête pour les accidents de travail

20 % des travailleurs estriens du caoutchouc et des matières plastiques ont fait une réclamation à la CSST en 2000

Réclamations en 2000

1.	Caoutchouc et matières plastiques	830
2.	Services médicaux et sociaux	716
3.	Commerce	701
4.	Autres services commerciaux et personnels	620
5.	Industrie du bois (sans scieries)	607
6.	Industrie du meuble et d'articles d'ameublement	496
7.	Fabrication de produits en métal	465
8.	Fabrication d'équipements de transport	457
9.	Industrie du textile	421
10.	Administration publique	401
11.	Bâtiments et travaux publics	388
12.	Aliments et boissons	344
13.	Forêts et scieries	300
14.	Bonneterie et habillement	214
15.	Transport et entreposage	191



Daniel FORGUES

dforgues@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les travailleurs du caoutchouc et des matières plastiques en Estrie sont ceux qui ont eu le plus d'accidents dans le cadre de leur emploi l'an dernier, plus de 20 pour cent d'entre eux ayant fait une réclamation auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

C'est d'ailleurs dans ce secteur de l'industrie, en Estrie, que l'on déplore le plus d'accidents au travail révèle un rapport de la CSST faisant état des réclamations enregistrées l'an dernier.

Directeur régional pour la CSST en Estrie, Pierre Roy considère ce taux passablement élevé, un taux qui pourrait même être le plus élevé du Québec dans ce secteur du travail.

«Mais il faut aussi garder à l'esprit

que c'est en Estrie que l'on trouve le plus d'entreprises spécialisées dans ce domaine et que bien des sous-traitants dépendent des quelques grandes usines qu'on a», précise-t-il.

Même s'ils n'arrivent qu'au septième rang pour leur nombre, les employés du caoutchouc et des matières plastiques ont formulé pas moins de 830 réclamations auprès de la CSST, se classant ainsi premiers pour le nombre de réclamations.

Déboursés de 25 millions \$

Ces travailleurs du caoutchouc - on en dénombre 4111 en Estrie - sont suivis, en pourcentage, par ceux de la fabrication d'équipements lourds, un domaine où un peu plus de 13 pour cent des 457 travailleurs ont été victimes d'accidents de travail.

Les accidents au travail ont coûté cher à la CSST en Estrie l'an dernier: plus de 25 millions \$ chez les 115 000 travailleurs répartis dans les régions de Sherbrooke, Coaticook, Windsor, Asbestos, Cookshire et Lac-Mégantic.

Ces indemnités représentent moins de 3,5 pour cent de toutes les indemnités versées aux travailleurs accidentés au Québec l'an dernier, soit un montant global de 733 millions \$.

En Estrie, on dénombre plus de 8000 accidents du travail et quelque 650 cas de maladies professionnelles tandis qu'au Québec, toujours pour l'an dernier, on avait enregistré près de 167 000 accidents du travail et près de 11 500 cas de maladies professionnelles.

Depuis trois ans et de façon générale, le nombre d'accidents au travail augmente de plus de quatre pour cent par année; de 7723 qu'il était en Estrie en 1998, il était passé à 8013 l'an dernier.

Par contre, le nombre de cas de maladies professionnelles (bursite, tendinite, etc), lui, est en baisse graduelle depuis trois ans; 945 en 1998, 875 en 1999 et, l'an dernier, 651 cas.

Les employés victimes d'accidents du travail ne trouvent toutefois pas tous satisfaction auprès de la CSST.

L'an dernier, en Estrie par exemple, les responsables de la CSST n'ont accepté que 85,6 pour cent des dossiers qu'on leur avait soumis; l'année précédente, ils n'avaient accepté que 84,6 pour cent des dossiers et, il y a trois ans, que 80,1 pour cent des dossiers.

Bon an mal an, estime-t-on, la CSST refuse à peu près 14 pour cent des réclamations. Mais selon les statistiques, seulement 10 pour cent des travailleurs ou des employeurs contestent ces décisions.

Sa lutte à finir avec la CSST a déjà englouti 10 000 \$

Daniel Forgues
SHERBROOKE

Invalide, pas invalide? Capable de travailler ou pas?

Ce qu'André Dion de Sherbrooke sait fort bien, c'est que cinq médecins spécialistes l'ont déclaré invalide et inapte au travail et que depuis 1994, il a dû sortir quelque 10 000 \$ de ses poches pour faire valoir ses droits auprès de la CSST.

«Je ne suis pourtant pas un maigreur comme un agent de la CSST m'a déjà traité», s'empresse-t-il de préciser en entrevue avec *La Tribune*.

Une étape de plus

La bataille qu'il livre contre la CSST depuis 1994 doit franchir une étape de plus en décembre alors que son dossier sera soumis à la Commission des lésions professionnelles.

Là, on y décidera si, oui ou non, il est incapable d'occuper un emploi. Si oui, les prestations qu'il reçoit aux deux semaines seront... doublées.

M. Dion est amer quand on lui parle de la CSST et des «médecins mercenaires» qui rendent des diagnostics en faveur de l'organisme.

En avril 1982, tandis qu'il travaillait pour l'entreprise Unitcast à Sherbrooke, André Dion ressent une violente douleur au dos en soulevant un moteur dans l'usine. Il ne s'inquiète pas outre-mesure et poursuit son travail. Un mois plus tard, à l'ouvrage, il se retrouve «à quatre pattes», dit-il, après avoir trop forcé. Les médecins diagnostiquent une entorse lombaire et lui accordent trois mois de congé durant lesquels il retirera des prestations de la CSST sans difficulté.

«J'ai été neuf ans sans subir de séquelle. Mais en 1990, alors que je travaillais pour une usine produisant des articles de stations de pompage, j'ai eu une rechute», conte-t-il.

Le diagnostic est lourd: spondylo listhésie. En septembre 1991, on procède à une intervention chirurgicale pour la fusion de trois de ses côtes.

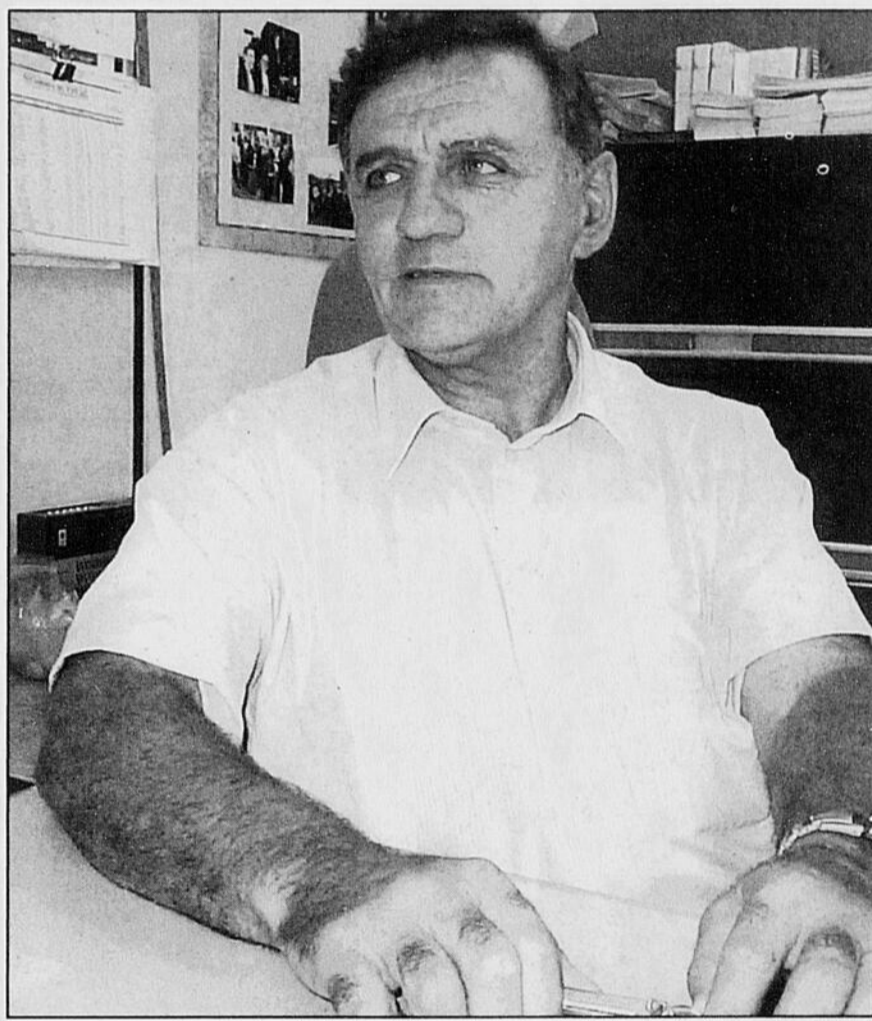
«J'ai deux tiges de métal dans le dos et quatre vis», dit-il.

Depuis, les problèmes se sont accumulés.

Divers essais

La CSST lui a suggéré un job de serrurier. Après un stage de six semaines, on a déduit que cet ouvrage ne lui convenait pas physiquement. On lui a ensuite proposé celui de commis-vendeur en quincaillerie, un job qu'il a occupé durant 15 mois avant de lâcher sur recommandation de son médecin. Finalement, les experts de la CSST ont déduit qu'un poste de commis à la billetterie pourrait lui convenir.

Faute d'être reconnu invalide par la CSST, M. Dion s'adresse à la Régie des rentes où on lui reconnaît ce statut et commence à lui verser des primes beaucoup moins importantes que celles de la CSST.



La Tribune, Daniel Forgues
André Dion a dû déboursé quelque 10 000 \$ ces dernières années afin de faire valoir ses droits auprès de la CSST.

L'été dernier, un tribunal donne raison à M. Dion et la CSST reconnaît une invalidité partielle de ce dernier; on lui verse donc un salaire équivalent à celui d'un commis à la billetterie.

«Mais des cinq médecins disant que je suis invalide, trois seulement ont accepté de signer des documents à cet effet. J'espère cette fois-ci qu'avec la comparution de décembre, on va régler mon cas une fois pour toutes», dit cet homme qui n'a pas travaillé depuis 1995 et qui est contraint de prendre des médicaments tous les jours pour contrôler sa douleur au dos.

À suivre demain

loto-québec		<i>résultats</i>	
Loto 649	Tirage du 2001-09-05	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 2 000 000,00 \$
		5/6+	2 252 356,20 \$
		5/6	192 2 102,90 \$
		4/6	11 096 69,70 \$
		3/6	208 559 10,00 \$
Numéro complémentaire: 05		Ventes totales: 12 111 866 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$	
Québec 49	Tirage du 2001-09-05	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 50 000,00 \$
		5/6	6 500,00 \$
		4/6	656 50,00 \$
		3/6	13 835 5,00 \$
Numéro complémentaire: 09		Ventes totales: 535 235,00 \$	
Promotion Double Jeu*	Tirage du 2001-09-05	20 35 47 49	
649 +		GAGNANTS	LOT
*Seules les sélections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion		48	208,33 \$
PANCO	Tirage du 2001-09-06	PANCO Special	
01 05 09 15 16 18 21 23 32 37			
41 45 48 50 55 56 61 62 63 65			
Millions	Tirage du 2001-09-06	EXTRA	Tirage du 2001-09-06
3 874 4 6760		NUMÉRO: 288448	NUMÉRO: 060992
Le jeu doit rester un jeu			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC			

Nombre d'accidents du travail		
	Estrie	Québec
1998	7 723	159 689
1999	7 632	161 770
2000	8 013	166 797

Ziebart TidyCar Service de finition
Protection et accessoires

Pourquoi choisissez-vous ZIEBART TIDYCAR?

- Nous sommes la compagnie ayant le plus d'expérience dans le domaine.
- L'huile ZIEBART pénètre les joints de soudure et les replis de métaux.
- L'huile ZIEBART chasse l'humidité.
- Elle est la seule à posséder 5 agents anticorrosion.
- L'huile ZIEBART n'est pas néfaste pour l'environnement.
- Le travail est entièrement fait à la main et propre.
- L'huile ZIEBART ne dégroute pas.

10% DE RABAIS POUR L'ÂGE D'OR

5995\$
TRAITEMENT COMPLET, FAIT ENTièrement À LA MAIN!




TRAITEMENT COMPLET
ACCEPTONS COUPONS DE LA COMPÉTITION.

80, rue des Grandes-Fourches Nord, 566-2722

www.radio-canada.ca/radio

radio **Première**

CHAÎNE



Écoutez pour voir.

René Homier-Roy
C'est bien meilleur le matin
En semaine **6 h**

Réalisation : Louise Carrière

96.1 FM
Asbestos

96.1 FM
Danville

91.3 FM
Lac-Mégantic

92.7 FM
Victoriaville

91.3 FM
Woburn

101.1 FM
Estrie

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

La rentrée, une occasion de réfléchir

Malgré des pronostics de température à la hausse pour le week-end, on a senti ces derniers jours que l'automne a pointé son nez. Les nuits sont agréablement fraîches, les canards sont revenus sur nos lacs et nos rivières et les feuilles commencent à prendre les jolies couleurs de la saison. Les écoliers et les étudiants ont repris le chemin des maisons d'enseignement. Dans la majorité des bureaux et des usines, le personnel a recommencé le travail.

Bien que le 1er janvier soit véritablement le début de l'année civile, il n'en demeure pas moins que depuis que nous allons à l'école, nous avons le net sentiment qu'au retour de la fête du Travail, nous commençons une autre année. Souvent nous faisons un bilan personnel de notre vie et nous prenons des décisions qui donnent lieu à des engagements divers de notre part. L'été nous permet de relaxer davantage, de rencontrer parents et amis sans contrainte, d'échanger dans le calme sur différents sujets qui nous préoccupent et

souvent d'apprendre de l'expérience ou des connaissances de notre entourage. On reçoit aussi beaucoup d'encouragement, ce qui nous permet alors de mettre en branle des projets sur lesquels on avait des hésitations.

Tout le monde rêve d'être un citoyen ou une citoyenne en forme, cultivé, avisé, éclectique, critique, politisé, engagé, équilibré, espérant être en forme pour prendre ses vacances l'été suivant. Les choses ne se passent pas, sinon rarement, comme cela. Malgré tout, je suggère qu'il faut regarder quel programme pourrait venir à chacun et chacune d'entre nous. Si on veut terminer l'année en ayant accompli un minimum, il faut prendre un certain nombre d'engagements.

Peut-être êtes-vous de ceux ou celles qui doivent se souvenir de la maxime *Mens sana in corpore sano*, un esprit sain dans un corps sain. Dans toutes les MRC maintenant et dans plusieurs localités, on trouve des groupes qui offrent, qui de l'exercice physique, de l'aquaforme de la danse de toutes sortes, du tai chi, de la pra-



Nicole DORIN

tique de sports variés. Il n'y a plus moyen d'y échapper, tout le monde peut s'adonner à une forme ou l'autre d'activité physique. Si certains lieux coûtent assez cher, il y a maintenant des groupes communautaires qui ont mis cela à leur programmation. Bien sûr, l'exercice entraîne une révision des habitudes alimentaires, qu'on ait à manger au restaurant, au bureau, à l'usine ou chez soi.

Certains n'ont pas de problèmes

de ce côté, c'est plutôt l'activité intellectuelle qui leur fait défaut. Pourquoi ne pas prendre une résolution de lecture: lire quotidiennement un ou deux articles d'opinion dans des journaux, lire deux ou trois articles dans une revue toutes les semaines, lire un livre par deux mois. Tout comme le corps, l'esprit a besoin d'exercice. On veut tous et toutes en vieillissant éviter de perdre la mémoire, continuer de se sentir alerte, capable de comprendre ce qui se passe autour de nous, de formuler des opinions. Il faut que le cerveau se pratique régulièrement.

La saison culturelle va bientôt débiter: le théâtre, la danse, les concerts, les visites de musées, des galeries d'art, de centres d'interprétation. Quoi de plus agréable à l'automne. Pourquoi ne pas découvrir un ou deux artistes de chez nous? Si vous allez à Saint-Venant-de-Paquette, vous verrez peut-être Monsieur le maire Rolland Lavigne, qui dans la vie de tous les jours est un vaillant fermier, se transformer en guide de musée le week-end. Il n'aurait certai-

nement pas pensé faire ce travail-là il y a quelques années et pourtant il y prend beaucoup de plaisir.

Cet automne, ce sont les élections municipales. Le choix de nos représentantes ou représentants, c'est important puisqu'ils gèrent les aspects qui touchent le plus notre quotidien. Si on veut des personnes qui nous comprennent, il faut prendre le temps de les écouter, de les lire, de réfléchir à ce qu'on veut et de leur en faire part.

Au cours de l'année qui vient, peut-être voudrez-vous vous engager dans une forme ou l'autre de bénévolat? Beaucoup de causes peuvent profiter de votre générosité, de votre expertise, de vos connaissances: les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes, les immigrants.

À travers tous ces choix, il y a bien sûr la famille, les amis et amies qui évoluent et qui ont des attentes par rapport à nous.

Vous aurez des choix à faire, c'est sûr. Ne vous oubliez pas si vous voulez être présent aux autres.

Tribune libre

Jean Perrault et ses actions

Depuis quelques années, je m'intéresse à la politique municipale sherbrookoise. À l'approche des prochaines élections, je suis curieux d'observer comment les candidats à la mairie vont articuler leur message, leur stratégie.

Il me sera permis ici de relever certaines contradictions dans le message du maire Jean Perrault (actuellement dans la course avec le maire de Saint-Élie-d'Orford Richard Gingras). Par rapport à sa campagne électorale de 1994, voici donc quelques petites contradictions que j'ai relevées, preuves à l'appui.

1. Le lendemain du lancement de sa candidature, *La Tribune* écrivait que «Jean Perrault remettra en cause le rôle actuel des sociétés de développement qui sont devenues «des cabinets politiques» pour le maire Paul Gervais». De belles paroles. Sauf que le maire Perrault n'a pas appliqué cette belle logique. Où était donc l'actuel directeur de la Cité des rivières durant la campagne de 1994? Dans l'équipe de Jean Perrault bien sûr? Voulez-vous d'autres exemples?

2. Durant cette même campagne, il affirmait: «Mon rôle sera d'administrer les affaires de la Ville et de travailler avec tous les intervenants pour créer de l'emploi et faire bouger les choses». M. Perrault pourrait-il nous parler de ses relations avec le député fédéral Serge Cardin? Quant à faire bouger les choses, on comprendra qu'il pensait très certainement déjà à la Cité des rivières uniquement.

3. Au début de sa campagne de 1994, M. Perrault «exhorte le maire sortant à mettre en évidence un dossier qui démontre sans équivoque ses quali-

tés d'administrateur». Ce qui était vrai en 1994 l'est aussi maintenant. Aimeriez-vous nous parler du dossier des biogaz, M. Perrault? Et ce n'est qu'un exemple.

4. Toujours en 1994, M. Perrault souhaitait télédiffuser les séances du conseil municipal et «mettre la hache» dans le comité exécutif? Qu'est-il advenu de ces belles promesses? Du vent, bien évidemment.

5. Finalement, M. Perrault se demandait, toujours en 1994, «pourquoi

qu'on gère pas ça [la ville] comme nos budgets à la maison [?] On le voit dans la population, c'est ça que les gens souhaitent». Très certainement, le maire Perrault devrait appliquer cette logique à la Cité des rivières, un projet qui viendra piger dans les poches des contribuables sherbrookoises.

Pour reprendre la prise de «judo politique» que le maire Perrault a administrée à Jacques Jubinville, durant la campagne de 1998, pourrait-on savoir à quel moment M. Perrault était

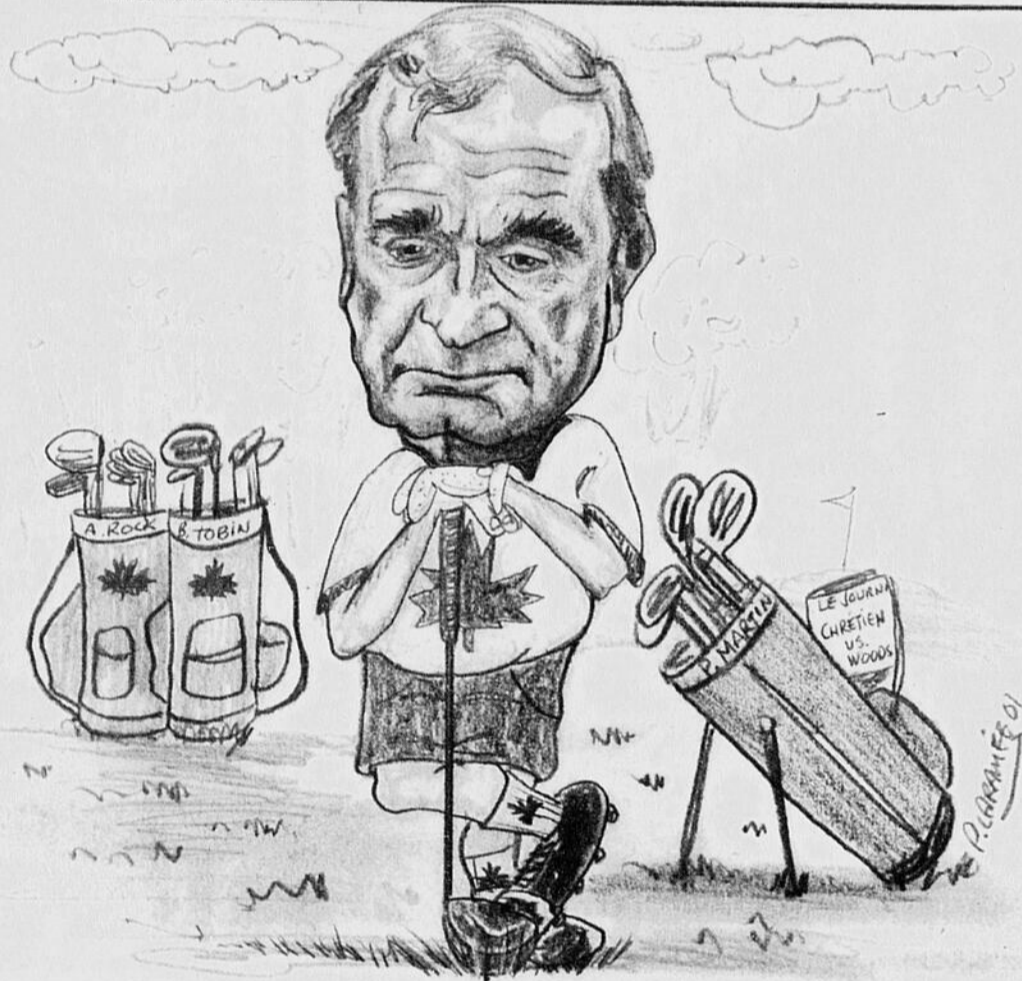
sincère? Dans ses promesses ou dans son inaction?

En quelques minutes seulement, il est possible de constater que la feuille de route de Jean Perrault n'est pas aussi merveilleuse qu'on aimerait nous le faire croire. Heureusement pour les citoyens de la nouvelle ville de Sherbrooke, Jean Perrault devra répondre de ses actions, ou plutôt de son inaction.

Patrick Falardeau
Sherbrooke

Roger Charlebois
Sherbrooke

PAUL MARTIN ATTEND TOUJOURS SON TOUR...



Chapeau à la signifiante de Robert Benoit

Si on se donne la peine de lire non seulement la manchette du journal *La Tribune* de samedi dernier, mais ce qui est rapporté des paroles du député Boucher, le député Robert Benoit a-t-il raison et surtout les moyens de traiter son collègue d'insignifiant?

Depuis tout le temps que le député d'Orford occupe son fauteuil de député, son caucus ne l'a pas encore estimé assez «signifiant» pour lui confier une responsabilité politique au moins à la hauteur de celle qu'occupe le député Boucher.

À ce compte-là, à bien y penser, ne devrait-il pas songer à passer le flambeau à un autre qui pourrait donner plus de sens à la fonction de député qu'il occupe sans se faire remarquer?

En tant qu'homme politique, le député Boucher est en fin de semaine beaucoup plus articulé dans ses déclarations à propos du maire Perrault et a surtout le mérite, en ne pratiquant pas la langue de bois, de donner l'heure juste sur beaucoup de dossiers. Que le candidat Perrault à la mairie de Sherbrooke se soit «avéré un allié de taille du gouvernement péquiste dans la réforme municipale...», voilà tout un argument spécieux, tordu de M. Benoit pour nous faire avaler l'idée de la contribution désintéressée de M. Perrault. Cela relève cependant de la naïveté dont seul un député «signifiant» d'arrière-ban est capable.

Autant le maire actuel de Sherbrooke que le maire Bourque de Montréal y ont vu leur intérêt personnel d'abord, offert dans les circonstances sur un plateau d'argent. Fi à la froide objectivité de M. Perrault, mais quel raffinement de jugement et quelle précision d'analyse dont fait preuve M. le député Benoit! Chapeau à la signifiante!

Point de vue

Pauvre, pas pauvre, pauvre, pas pauvre

À la fin de juillet, un chercheur, M. Chris Sarlo, de l'Institut Fraser, sortait les résultats d'une recherche -très controversée soit dit en passant- indiquant que le taux de pauvreté au Canada était de 8% et non de 17% tel que décrit par le taux de faible revenu de Statistique Canada. Ce sont messieurs Chrétien, Landry et tous les tenants du néo-libéralisme et de la mondialisation qui devaient se taper de la joie dans les mains. D'ailleurs, dans mon esprit machiavélique, je soupçonne certains de ces mêmes messieurs d'avoir financé la dite recherche.

Je n'en reviens pas comment, depuis quelques années, il se fait recherche par-dessus recherche, polémique par-dessus polémique, controverse par-dessus controverse, pour prouver que la pauvreté est pire ou moins pire qu'on le dit.

Tous ces gens bien pensants qui veulent notre bien, et certains finiront par l'avoir au complet, ne cessent de multiplier recherches, mesures, actions, programmes pour contrer la pauvreté. Et qu'en est-il des gens qui vivent cette réalité? Pour moi qui œuvre dans le communautaire depuis maintenant près

de 30 ans et pour tous ceux et celles qui travaillent dans le secteur de l'aide et du dépannage, c'est évident, la situation ne fait que se détériorer: coupures dans les programmes sociaux, chômage, travail précaire, bas salaires...

Constat

Lors d'une journée de réflexion organisée par la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE) au mois de janvier dernier et qui regroupait une vingtaine d'organismes de la région de l'Estrie, le constat de l'appauvrissement de la population était clair. De plus en plus de gens, de plus en plus souvent, doivent demander de l'aide pour joindre les deux bouts. Les organismes de dépannage distribuent de plus en plus de denrées sans réussir à combler les demandes de plus en plus grandissantes de nos concitoyens et concitoyennes les moins fortunés. L'autre constat fut que ces gens souffrent de plus en plus de problèmes physiques et de santé mentale: stress, anxiété, angoisse, découragement, dépression, pour ne nommer que ceux-là.

Toutes ces personnes bien pensantes mettent de l'avant mesure par-des-

sus mesure. Ces actions, tout en étant très louables, me semblent souvent manquer leur but. Par exemple, le gouvernement va dépenser 24,8 millions pour le soutien alimentaire des élèves dans les milieux les plus défavorisés, et 10 millions pour un programme de sécurité alimentaire. La question que je me pose, c'est pourquoi au départ a-t-il coupé les revenus de ces gens qui sont prestataires de programmes sociaux, alors que maintenant il est prêt à donner des petits déjeuners à leurs enfants dans les écoles avec tout ce que cela coûte en infrastructures, salaires, bénévolat? Il n'aurait eu qu'à maintenir et améliorer le revenu de ces mêmes parents pour qu'ils puissent alimenter convenablement leurs enfants. Il me semble que cela aurait été plus respectueux de leur dignité et de leur autonomie.

Pourquoi nos gouvernements fédéral et provincial disent-ils ne pas avoir le moyen de maintenir les programmes sociaux ou d'adopter une loi sur l'élimination de la pauvreté alors qu'ils ont le moyen de faire un cadeau de 21 milliards de dollars en impôts reportés à 20 compagnies canadiennes, et cela sans qu'elles paient un sou d'intérêt.

D'ailleurs, si on questionne ces compagnies, elles ne paieront jamais cet impôt. Ce n'est qu'une écriture comptable pour elles. Et pour avoir des sommes aussi immenses d'impôt, ce ne sont certainement pas des PME, mais plutôt des multinationales (encore elles).

Génant

On dirait qu'on ne veut pas voir la pauvreté. C'est gênant! On semble préférer mettre toute l'énergie soit à la soulager, soit à prouver que ce n'est pas si pire que cela.

Et que dire des personnes qui osent parler des causes de la pauvreté. «Haro sur le baudet», comme dit la fable de Lafontaine, *Les animaux malades de la peste*. L'évêque brésilien Dom Elder Camara a dit un jour: «Quand je donne à manger aux pauvres, on me traite de saint. Quand je pose la question pourquoi y a-t-il de la pauvreté on me traite de communiste».

Notre gouvernement du Québec vient de déposer sa stratégie nationale de lutte à la pauvreté dont les principaux axes sont:

- Créer la richesse: oui mais notre société en crée depuis les neuf derniè-

res années et les pauvres deviennent de plus en plus pauvres, et les riches de plus en plus riches.

- Développer l'emploi: oui mais à quelles conditions pour les travailleuses et travailleurs: bas salaires, travail précaire, chômage, etc.?

- Améliorer et adapter le filet de sécurité sociale: oui mais pourquoi a-t-il sabré dans celui que nous avions?

- Appel à toute la population, à tous les partenaires: oui, mais le comité n'est formé que de députés ministériels. Est-ce qu'on va vraiment tenir compte de la mobilisation actuelle autour du projet de loi pour l'élimination de la pauvreté et surtout de ce qu'on a dit les personnes qui vivent la pauvreté?

Au-delà des guerres idéologiques, des polémiques et des batailles de chiffres, la pauvreté est une réalité complexe, tenace et grandissante. Il faut s'y attaquer avec conviction, mais aussi avec les personnes qui la vivent. Ce sont elles les véritables expertes de la pauvreté. Et si elles avaient des solutions aux véritables causes?

Ronald Duhaime
Service de la pastorale sociale
Membre de la TACAE

L'effort fait les champions

Les écoliers de Carillon en sont maintenant conscients

André Laroche
SHERBROOKE

C'est avec des modèles de champions en tête que les enfants de l'école Carillon de Sherbrooke ont réellement amorcé leur année scolaire, hier matin.

Tour à tour, des élèves des quatre écoles secondaires de Sherbrooke ont démontré leur savoir-faire aux petits écoliers réunis dans le gymnase.

Ils ont chanté en espagnol, joué une petite pièce de violon, ou encore parlé de football, de biathlon et de basket-ball.

Mais surtout, les adolescents ont parlé d'efforts à consacrer pour se surpasser.

«C'est le thème de cette année. Le slogan de l'école, c'est 'À Carillon, on est tous champions!', a expliqué la directrice adjointe, Mme Manon Laroche.

«Les enfants apprennent qu'ils peuvent être champions dans leur vie sans être des premiers de classe. Ils peuvent l'être en jouant au hockey, en dansant le ballet, ou en arrosant les plantes chez eux. À condition d'y mettre de l'effort», a-t-elle ajouté.



Des écoliers de troisième année, Alexis Paquette, Amy Marie et Michael Cloutier, ont écouté avec attention les prestations des adolescents venus leur parler d'effort et de dépassement de soi.

Impressionnés

Les enfants furent ensuite impressionnés d'apprendre que les deux violonistes, Claudia Courcy et Sandra Williams, n'ont pris que deux jours pour apprendre une jolie petite pièce de quelques minutes.



Claudia Courcy et Sandra Williams, deux violonistes de l'école Mitchell-Montcalm, ont joué une petite pièce apprise en moins de deux jours. Pour atteindre ce niveau d'excellence, il faut s'exercer beaucoup, ont-elles avoué.

«Elles sont bonnes parce qu'elles ont pratiqué», a retenu le jeune Jonathan Duquette, un élève de cinquième année.

«Tout le monde peut être champion quand on travaille», a acquiescé son copain de classe, Dave Roseberry.

«Moi aussi je me pratique beaucoup», a en-

chainé Roxanne Martel, qui pratique la gymnastique.

Cette démonstration avait un autre objectif, a admis Manon Laroche. «À quelques semaines des opérations portes ouvertes des écoles secondaires privées, nous faisons la promotion des possibilités offertes dans les écoles secondaires publiques.»

ERRATUM

Train du Haut-Saint-François

S.V.P. prenez note que dans l'édition du 6 septembre, les dates pour les forfaits auraient dû se lire comme suit :

les samedis 8, 15, 22 septembre

- LE FAUNE EXPRESS

les dimanches 9, 16 et 23 septembre

Train des Abénaquis

et Dudswell EXPRESS

54297

Une récompense

La biathloneuse Joanie Haché, quatrième chez les 15-16 ans en Amérique du Nord, a fait un passage remarqué devant les écoliers. Ces derniers furent impressionnés d'abord par sa carabine, mais également par le nombre d'heures d'entraînement qu'elle consacre à son sport.

«C'est valorisant d'être considérée comme une championne par 600 enfants», a confié l'élève de l'option sport-études de l'école du Triplet. «Et puis pouvoir parler du biathlon, je prends ça comme une récompense pour tous mes efforts.»

Laurie Grenier et Véronique Jolin-Noël, membres de la toute-puissante équipe de basket-ball AAA du Triplet (50 victoires et 2 défaites en 2000-01), ont fait quelques dribbles avant de parler de l'importance de l'esprit de corps.

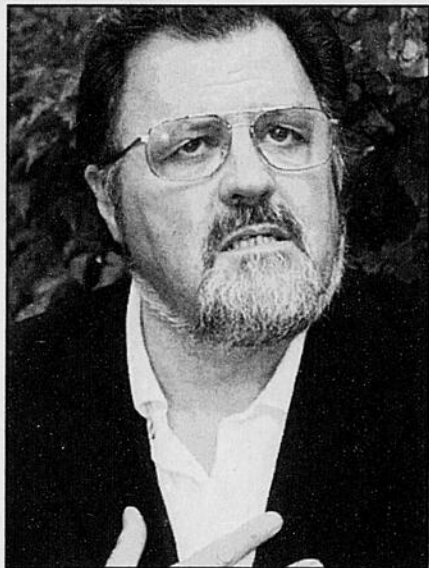
«C'est ce que la société demandera de plus en plus pour réussir sur le marché du travail», croit Véronique Jolin-Noël, heureuse de prouver que l'on peut réussir à l'école dans un autre domaine que les matières académiques.

Gare aux illusions

Bruno Roy pointe le MAJ

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Prudence, conseille le président du Regroupement Les enfants de Duplessis, Bruno Roy, devant les espoirs que peut soulever le Mouvement Action Justice (MAJ) chez ceux que l'entente entre Québec et le regroupement ne satisfait pas ou ne concerne pas.



Bruno Roy

«Je crains que certains se retirent de l'entente dans l'espoir d'obtenir davantage. À ceux-là, je dis de faire attention et de s'informer sur les conséquences de leur choix», a dit M. Roy alors qu'il était hier l'invité de l'Association des écrivains et écrivaines de la région et d'En face du Musée, un lieu culturel logé dans l'hôtel Magog, à Sherbrooke.

Les propos de M. Roy ont été émis au lendemain de la conférence de presse du MAJ, à Montréal, dont le coordonnateur, Yves Manseau, a expliqué que l'ensemble des orphelins qui ont souffert d'exploitation et de sévices doit obtenir une compensation financière comme ceux qui ont été traités comme des psychiatriés.

Le MAJ a menacé de déposer une plainte au criminel par semaine tant que Québec refusera de négocier avec lui.

M. Roy estime que le MAJ mêle ici les pommes et les raisins.

«Des gens du MAJ vont déposer des plaintes au criminel pour obtenir une compensation au civil. Ils vont faire une démarche individuelle pour obtenir un règlement collectif. Il y a un malaise... De plus, ils recommencent là où nous avons échoué en passant par les recours individuels au criminel où la preuve est difficile à faire. Dans certains cas, les fautifs sont décédés», a dit M. Roy.

Il a ajouté qu'il éprouve un malaise quand le MAJ veut élargir les recours pour tous les orphelins qui ont subi des préjudices et non pas les seuls psychiatriés.

«C'est beaucoup trop large», a-t-il commenté.

Les victimes d'actes criminels informées

SHERBROOKE

Le personnel du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC de l'Estrie) sera présent au Palais de justice de Sherbrooke, aujourd'hui, afin d'accueillir les personnes victimes, proches et témoins et les accompagner dans une salle d'audience où M. le juge, un procureur de la Couronne, un procureur de la défense et un policier définiront leur rôle respectif et expliqueront le processus judiciaire.

L'activité se tient à compter de 14h00, au local 2.15 du Palais de justice.

2 heures d'aubaines lève-tôt!

Le samedi 8 septembre, de 8 h à 10 h

60 % de rabais toutes les serviettes ToGo[™] en éponge et velours

30 % de rabais mode Haggart[®] pour elle

25 % de rabais seulement tous les systèmes et filtres Brita

1999 \$ toutes les chaussures de sport Nike[®], Reebok, Brooks[®] et Adidas[®] en liquidation pour enfant

10 % de rabais sur presque tous vos achats en magasin. Sur nos prix ordinaires, de solde ou de liquidation. Exceptions : articles « Aubaines la Baie ». D'autres exceptions s'appliquent, précisions en magasin.

Le vendredi 7 septembre

10 % de rabais

en réglant avec votre carte la Baie ou Zellers. Marchandises à prix ordinaire, de solde ou de liquidation.

Exceptions : aubaines lève-tôt, articles « Aubaines la Baie », Market Square[®] et Outline[®] et, à part de liquidation : meubles, gros électroménagers, appareils électroniques et duos-sommeil. D'autres exceptions s'appliquent, précisions en magasin.

Du vendredi 7 septembre au dimanche 9 septembre

Le week-end. coupe-prix

60 % de rabais

- oreillers Wamsutta en duvet d'oie blanche
- bagages Titanium IV, Cobalt III et Lite d'Atlantic
- poêle à bifteck Tribute de T-Fal ord. 49,99 \$, solde 19,99 \$
- mode ToGo[™] et Mantles[™] choisie pour elle
- pendeloque Generations en or à 10 ct serti de pierres du mois

50 % de rabais

- bijoux Principles[®] et Charter Collection[®] en or
- nécessaires de nursery Bundle of Joy
- batterie de cuisine Professional de Lagostina, 10 pièces, en inox ord. 649,99 \$, solde 299,99 \$
- duos-sommeil et la livraison locale en prime*
- tous les oreillers

40 % de rabais

- tous les protège-matelas et toutes les couettes sauf Calvin Klein
- tous les soutiens-gorge et slips WonderBra, Warner's et Vogue Bra en boîte sauf Première et Plus de WonderBra
- sélection de collants fins Secret pour femme
- tous les verres à pied en cristal sauf Waterford
- tous les bagages Samsonite et American Tourister sauf les bagages à parois rigides

30 % de rabais

- tous les collants fins et épais WonderBra
- toute la literie en sac
- toutes les chaussures habillées pour homme FLS de Florsheim et Nunn Bush[®]
- collections mode griffées achats spéciaux signés Tommy Jeans, CK Jeans et Polo Jeans pour homme et femme, et Guess Jeans pour femme
- bagues, pendentifs et boucles d'oreilles diamantés

20 % de rabais

- tous les meubles

liquidation!

30 % de rabais additionnel montres, bijoux en boîte, fins, en or, en argent fin et mode, tous à prix de liquidation!

25 % de rabais additionnel vêtements, lingerie et accessoires mode à prix de liquidation pour femme, homme et enfant sur nos derniers prix étiquetés.

*Achetez un duo-sommeil, faites-le livrer et nous vous accorderons un rabais équivalant au coût de la livraison locale standard. Tous les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Aubaines la Baie », Outline[®], « Nouvellement réduit », Market Square[®] et « Achat spécial » et ceux de la Solderie la Baie. Le choix varie selon le magasin.

Primes-HBC

TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUS LES JOURS EN RÉCOMPENSES

Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Deco Découverte ou hbc.ca

AMASSEZ RAPIDEMENT DES POINTS EN UTILISANT VOTRE CARTE LA BAIE OU ZELLERS. OBTENEZ 25 POINTS ADDITIONNELS POUR PRESQUE CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ.

DOUBLEMENT PRATIQUES, VOS CARTES DE CRÉDIT LA BAIE ET ZELLERS VOUS DONNENT ACCÈS À UN PLUS GRAND CHOIX!

Les sociétés de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson - la Baie, Deco Découverte, Zellers et Zellers Select - acceptent désormais les cartes de crédit la Baie et Zellers dans tous leurs magasins, pour toutes vos emplettes.

HBC.com POUR DES SUPER ARTICLES... CLIQUEZ ET LE TOUR EST JOUÉ!

la **Baie** J'aime, j'achète!

Le dernier des 21 corridors scolaires



Inacom, Claude Poulin

Amorcé en 1996, le projet des 21 corridors scolaires a été complété hier par l'inauguration du corridor de l'école Marie-Reine de Sherbrooke. Réalisé au coût de 83 000 \$, ce corridor a nécessité la construction de trottoirs, d'avancées de trottoir et d'une zone de débarcadère. La signalisation a été améliorée et on a procédé à l'installation d'un nouveau contrôleur de feux de circulation. Selon les chiffres fournis par la Ville de Sherbrooke, l'aménagement de ces corridors a coûté 900 000 \$ au cours des cinq dernières années. En outre, la Ville discute depuis deux ans avec les directions d'écoles secondaires pour l'amélioration du comportement des élèves. Debout, de gauche à droite, Sylvie Lapointe, conseillère municipale, Madeleine Bédard, directrice de l'école Marie-Reine; à l'avant, Patricia Raby, Olivier Grandbois, Maxyme Lessard, Noël Richard, président de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, et le maire Jean Perrault.

Recours collectif de 30 millions \$ contre Air Transat

Amende record de 250 000 \$

Louise Elliott (PC)
TORONTO

Alléguant qu'ils souffriront jusqu'à la fin de leur vie des suites de la frayeur qu'ils ont éprouvée lorsque l'avion dans lequel ils voyageaient a dû atterrir d'urgence faute de carburant, les passagers d'Air Transat ont entrepris hier une action en recours collectif de 30 millions \$ contre le transporteur à rabais.

Quelques heures plus tôt, le ministre fédéral des Transports avait imposé une amende de 250 000 \$ à Air Transat — la plus lourde amende de toute l'histoire de l'aviation canadienne — en raison de l'entretien inadéquat de l'appareil Airbus impliqué dans cet incident.

La requête en cours collectif, qui a été inscrite en Cour supérieure de l'Ontario, indique que les demandeurs ont été traumatisés au point d'en être malades par l'expérience qu'ils ont vécue, et qu'ils continueront à subir les conséquences de cette blessure physique et psychologique jusqu'à la fin de leur vie.

L'action, qui porte le nom de trois personnes, réclame 30 millions \$ en

dommages-intérêts au nom des 291 passagers qui ont vécu un atterrissage d'urgence aux Açores, le 24 août.

Air Transat a refusé de commenter les allégations contenues dans la poursuite.

L'amende de 250 000 \$ imposée par le ministère des Transports porte quant à elle sur la décision d'Air Transat de remettre l'Airbus en service après avoir réparé un de ses moteurs en utilisant certaines pièces de rechange qui n'étaient pas compatibles.

Le ministre fédéral des Transports, David Collenette, a expliqué que l'amende — qui est cinq fois plus élevée que toute amende imposée par le passé — tient compte du fait que, même s'il avait été prévenu des problèmes potentiels associés au fait d'utiliser des pièces non compatibles, Air Transat a fait voler l'avion à 14 reprises avant l'incident survenu il y a deux semaines.

Le président d'Air Transat a reconnu que les mécaniciens n'avaient pas suivi les procédures recommandées en remplaçant le moteur, mais nié que le transporteur ait été conscient d'un danger potentiel.

Air Transat accepte néanmoins l'amende «considérable», a déclaré Denis Jacob. «Cette situation n'aurait pas dû se produire et nous le reconnaissons», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse donnée à Mirabel.

Le transporteur a complété le remplacement du moteur cinq jours avant que l'avion transportant 304 passagers et membres d'équipage ne tombe en panne de carburant, entre Toronto et Lisbonne.

Le ministre Collenette a cependant tenu à souligner les gens ne devraient pas craindre de voyager avec Air Transat, qualifiant d'incident malheureux l'atterrissage forcé du 24 août.

Me Tony Azevedo, qui représente les voyageurs, a indiqué que plusieurs autres passagers avaient demandé à se renseigner au sujet du recours collectif. L'avocat s'attend à ce que la plupart veuillent y participer.

Lecteur de CD inclus

LA BERLINE ACCORD
ÉDITION SPÉCIALE

24 800 \$*

Caractéristiques de l'Édition Spéciale

Toit ouvrant électrique avec pare-soleil
Roues en alliage d'aluminium
Antiblocage des freins (ABS)
Système de sécurité et de déverrouillage sans clé des portes
Sièges avant chauffants
Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de CD, lecteur de cassettes et antivol
Volant gainé de cuir
Garnitures intérieures similibois

Dans chaque Accord

Moteur de 2,3 L à ACT avec VTEC, puissance de 150 chevaux
Suspensions à deux leviers triangulés
Climatisation avec filtration d'air micron
Système d'immobilisation ECU
Vitres électriques, déverrouillage des portes et miroirs chauffants
Régulateur de vitesse
Et plus encore...



HONDA

www.honda.ca

Chrétien maintient le suspense

Presse Canadienne
OTTAWA

Partir ou rester? Jean Chrétien n'a pas encore résolu le dilemme. En tout cas, si sa décision est prise, il préfère maintenir le suspense et garder cette carte cachée dans son jeu.

«Un matin, ça me dit de rester, le lendemain, ça ne me dit plus, alors on verra», a déclaré le premier ministre lors d'une entrevue diffusée hier soir sur les ondes du Réseau de l'information (RDI).

A la tête d'un gouvernement jouissant d'une cote de popularité très élevée dans les sondages, phénomène rare lors d'un troisième mandat, M. Chrétien, âgé de 67 ans, ne se sent visiblement pas pressé de partir.

Dans les milieux politiques, la possibilité qu'il cherche à obtenir un quatrième mandat n'est plus exclue et revient périodiquement hanter ses éventuels successeurs.

«La question qui vous est posée très souvent: restera, restera pas? Qu'est-ce qui vous ferait rester en politique?», a demandé l'animateur, Pierre Maisonneuve.

«J'ai un mandat de cinq ans, a-t-il répondu. J'ai dit que si je décidais de ne pas me représenter, je donnerais suffisamment de temps à mon successeur pour se préparer à une élection.»

«Mais je n'ai pas décidé de me retirer», a-t-il aussitôt enchaîné, précisant que de nombreux députés et ministres le pressaient de demeurer en poste encore longtemps.

La perspective d'un éventuel référendum au Québec sur la souveraineté ne pèserait pas nécessairement lourd quand viendra le moment de prendre sa décision quant à son avenir politique, si on se fie aux propos entendus hier soir.

«Ils (les souverainistes) vont être obligés de poser une question claire et avec une question claire, ça m'énerve pas un référendum», a soutenu M. Chrétien, faisant référence à la loi sur la clarté adoptée par son gouvernement.

Dans une autre entrevue télévisée accordée le même jour, cette fois au réseau anglais de Radio-Canada, le premier ministre Chrétien n'a pas non plus exclu l'idée de demeurer en poste et de solliciter un quatrième mandat. Chose certaine, il dit vouloir rester bien en selle au moins jusqu'en avril 2003.

Deputé depuis 1963, il a assuré qu'il serait toujours premier ministre du Canada pour célébrer son quarantième anniversaire de vie politique.

*P.D.S.F. basé sur la nouvelle berline Accord 2002 Édition Spéciale 5 vitesses (modèle CG5572PPR). Transport et préparation de 850 \$, taxes, immatriculation et assurance en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.